


AVIS PUBLIC

DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER 2023

Est par les présentes donné par le soussigné, conformément à l'article 176.1 du code municipal, le rapport financier et le rapport de l'auditeur indépendant pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2023, seront déposés lors de la séance régulière du conseil qui se tiendra le 13 mai 2024 à 19 h 30.

Donné à Saint-Chrysostome, ce 24 avril 2024.



Jessy Létourneau
Directeur général et greffier-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné, Jessé Létourneau, directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité de Saint-Chrysostome certifie sous mon serment d'office que l'avis ci-dessus a été affiché entre 9h et 16h le 24 avril 2024 sur le site internet de la municipalité au www.mun-sc.ca onglets *Services aux citoyens / Greffe et administration / Avis public* et sur le babillard de l'Hôtel de Ville.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 24 avril 2024.



Jessy Létourneau
Directeur général et greffier-trésorier